

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire sur convocation du 02/02/2021

-- MARDI 8 FEVRIER – 19h HEURES --

Présents : M. MARCHI Jean-Claude, Maire

Mmes ALBELDA VIALLES Sabine, DA COSTA Evelyne, MONCHAUX FOUHETY Caroline, LACOTTE Sylvie, JACQUET RICARD Caroline et MM. JOLIDON Jean-Pierre, MEUNIER Mickaël, BOSCH Alain, DALMAS Jérémie, DUHAN Fabien, ELIEZ Jacques et ROUSSEL Emmanuel.

Absents excusés : Mme VIALA Camille (procuration à M. ELIEZ), ESPADA Isabelle (procuration à M. BOSCH)

Secrétaire de séance : M. DUHAN Fabien

Approbation du PV du 14/01/2021 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14/01/2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents. Concernant la vidéo surveillance, il est précisé que suite aux remarques de MM. BOSCH et ELIEZ la caméra initialement prévue dans la Rue du Crianel sera déplacée dans la Rue de la Poujade.

Recrutement d'un Contrat PEC – Service Technique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la MLI a pris contact avec la mairie afin de présenter la candidature d'un jeune âgé de moins de 26 ans éligible au contrat PEC.

Ce poste de 20 heures hebdomadaires pourrait renforcer les effectifs du service voirie pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments techniques. La prise en charge de l'état s'élèverait à 65%.

Il propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention avec la MLI et un contrat de travail à durée déterminée pour une durée d'un an, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois. Un plan de formation sera élaboré et financé par la commune conformément au projet professionnel de la personne recrutée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Modification du tableau des effectifs

Considérant la nécessité de pérenniser 2 postes actuellement en contrat aidés au sein du service propreté nouvellement créé, le Maire propose à l'assemblée, la création des emplois suivants :

- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet : 20/35^{ème}
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet : 20/35^{ème}

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Aménagement Voirie Publique dans le Centre Ancien – Rue des Aires, Rue de la Paix et Rue Saint André - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet d'aménagement des rues du Centre Ancien du village.

La Rue des Aires, la Rue de la Paix et la Rue Saint André présentent un mauvais état de surface du revêtement (ornièrre, faïençage, fissures,...) et la structure de chaussée existante est peu importante.

Pour remédier à l'ensemble de ces problèmes et améliorer la sécurité de la circulation M. le Maire propose d'engager des travaux de voirie.

L'ensemble des travaux représente une dépense totale de 62 980.00 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander la subvention la plus élevée possible auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault. Il précise que le reste bénéficiera d'un auto-financement communal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Numérotation de rues

Les parcelles E674, E673, E785 et E786 porteront le N°1 C Chemin de Ronde.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

- La mise en concurrence pour les travaux d'aménagement des terrains derrière l'école a été lancée,
- Le marché public pour l'aménagement de l'avenue de la liberté a été déposé sur la plateforme officielle. La date limite de réception des offres est fixée au 04/03/21.
- Travaux sur la RD 154 : l'entreprise TPSO est bénéficiaire du marché. Les travaux dureront 4 mois.
- Centre aéré : suite à sa fermeture que peut-on envisager ? Un habitat participatif est évoqué, à voir avec la communauté de communes des avant monts, propriétaire des lieux.
- Stade municipal : une rencontre avec les jeunes sur place est prévue le 27/02/21 à 10h afin de recueillir leurs attentes.
- Bibliothèque municipale : une intervenante extérieure de la Médiathèque de Béziers va intervenir pour faire un état des lieux afin d'améliorer le fonctionnement et développer les animations.

La séance est levée à 20h.

Fait à Autignac, le 9 février 2021

Le Maire

Jean-Claude MARCHI

